



# Intimidation et violence

ILS IRONT LOIN

## Bilan du plan de lutte 2019-2020



Commission  
scolaire  
de Montréal

### École : LAURIER

<p>Parmi ce qui a été accompli, de quoi êtes-vous <b>le plus fiers</b>? Quelle (s) réussite (s) devrait-on célébrer? Diffuser?</p>	<p>Notre plan visait notamment à permettre à l'élève de prendre conscience de son état intérieur et de la nature de ses émotions afin qu'il puisse éventuellement reconnaître par lui-même son besoin de se calmer et de recourir ensuite de façon de plus en plus autonome à différents moyens pour y arriver.</p> <p>Nous avons installé dans chaque classe ainsi que dans les locaux du service de garde des zones de retour au calme munies de boîtes contenant du matériel pouvant aider l'élève à retrouver sa sérénité. L'ensemble du personnel a été informé de la façon d'utiliser ce moyen et a été invité à le proposer aux jeunes lors de situations propices à son emploi. Des affiches de rappel (vitesse du moteur, météo intérieure) ont été distribuées pour être utilisées comme référence dans chacune des classes.</p> <p>Plusieurs enseignants.tes ont abordé en classe la gamme des émotions à l'aide d'outils communs, fournis par le comité du plan de lutte et adaptés aux différents groupes d'âge.</p>
<p>Comment votre plan de lutte a-t-il contribué à faire de votre école un milieu sain et sécuritaire? À cette étape, êtes-vous déjà en mesure de rendre compte de <b>premiers résultats observables</b>? Voyez-vous déjà des impacts suite à vos efforts? Lesquels?</p>	<p>Dans le contexte exceptionnel de la fermeture des écoles le 13 mars, nous n'avons pas pu mettre en place certaines des actions prévues dans notre plan. Il est donc difficile de prendre une mesure des résultats observables de ce qui a été fait.</p> <p>Il est toutefois possible de dire que les élèves ont été réceptifs aux activités ciblant les émotions et que cet enseignement pourra être réinvesti positivement l'an prochain. Les activités rassembleuses visant à renforcer le sentiment d'appartenance (ex. : fabrication d'un sapin de Noël, Lisons en cœur, etc.) ont aussi été très appréciées des élèves et le fait qu'elles aient mélangé les groupes d'âges a permis aux élèves des différentes classes de l'école de mieux se connaître et de se respecter davantage.</p>
<p>Est-ce que votre plan de lutte vous a permis de <b>sensibiliser</b> et de rendre votre <b>communauté éducative</b> plus <b>efficace</b> en matière de prévention et de traitement de la violence (résolution des problèmes d'intimidation et de violence plus efficaces, récidives moins fréquentes, climat amélioré, etc.)?</p>	<p>La formation ARASS faite dès le 26 août 2019 avec tous les éducateurs.trices du service de garde et tous les enseignants.tes a contribué à construire en tout début d'année une vision commune quant aux interventions à poser lors de problèmes à régler, en lien avec le code de vie de l'école. Cette démarche avait comme but que toute l'équipe travaille de façon uniforme et cohérente, peu importe les personnes impliquées et les différents lieux ou moments de la journée.</p> <p>Cet objectif est à poursuivre, tant pour renforcer la vision partagée et les actions posées auprès des anciens membres du personnel que pour y inclure les nouveaux venus.</p> <p>Des initiatives spontanées comme les discussions informelles de notre TES avec des groupes d'élèves ont également été profitables pour mieux comprendre les relations qui pouvaient engendrer des situations d'intimidation et agir de façon préventive pour désamorcer des mésententes pouvant se transformer en conflits plus importants.</p>
<p><b>Quelle est votre cible chiffrée pour l'année 2020-21</b>? Quels sont les moyens retenus pour atteindre cet objectif de résultat?</p>	<p>Nous voulons augmenter de 5% le sentiment de sécurité des élèves à l'école.</p> <p>Pour ce faire, nous estimons qu'il est important que le code de vie soit appliqué systématiquement, tout en enseignant les comportements attendus aux élèves.</p> <p>Il nous reste encore à organiser des endroits pour la résolution de conflits, tant dans la cour de récréation que sur chaque pallier de l'école.</p> <p>Les ateliers portant sur l'empathie n'ayant pu avoir lieu en mars comme prévu, ils seront repris par notre psychoéducatrice l'an prochain, en plus d'un accompagnement de toute l'équipe sur l'utilisation des zones de retour au calme.</p> <p>Nous voulons aussi dynamiser notre mur des bons coups en incitant l'équipe à participer davantage dans le partage de situations impliquant des comportements positifs à mettre en valeur, au bénéfice de tous les élèves (voir des modèles positifs).</p> <p>Finalement, nous allons poursuivre notre collaboration avec l'agent sociocommunautaire de la SPVM afin qu'il vienne parler à nos élèves de l'intimidation et de l'importance de parler à une personne de confiance de ce qu'ils peuvent vivre personnellement ou de ce dont ils peuvent être témoins.</p>

« Le conseil d'établissement procède **annuellement** à l'**évaluation des résultats** de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un **document faisant état de cette évaluation** est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. » (art. 83.1 LIP)